

# “Milquet et Marcourt ont raté la marche de leur rentrée”

■ Françoise Bertieaux souhaite restaurer le seuil de réussite à 12/20 dans l'enseignement supérieur.

Deux semaines après la rentrée scolaire et quelques jours après la rentrée académique, Françoise Bertieaux, chef de groupe du MR au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) revient sur les dossiers chauds qui ont animé ces deux rentrées et qui ne manqueront pas de susciter le débat dès la reprise du travail parlementaire.

En matière d'Enseignement obligatoire tout d'abord. Souvenez-vous, la fin des vacances d'été a été marquée par la sonnette d'alarme qu'ont tirée de nombreux parents, écoles et communes concernant le manque de places à Bruxelles en maternelles et en primaires.

Au cours de la précédente législature, le gouvernement, sous la houlette des ministres Jean-Marc Nollet (Ecolo) et André Antoine (CDH), a lancé un plan d'urgence de création de places d'école, ventilé en trois phases. La première prévoit 950 places supplémentaires à Bruxelles sous la forme de pavillons modulaires mobiles, dont 800 dans l'enseignement fondamental, et dont l'installation était prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre.

*“Les marchés ont été passés fin mai, rappelle Françoise Bertieaux. On savait que ça serait juste, mais on a continué à nous dire: ‘Mais non, tout va bien’”. Pourtant, “à une semaine de la rentrée, on a constaté que les marchés avaient bien été passés, que la première phase avait bien été lancée, mais que, matériellement, un certain nombre de ces pavillons ne pouvaient pas être prêts le jour de la rentrée”.*

## “Donner un échéancier aux familles”

Elle enchaîne : *“La moindre des choses était de faire la clarté là-dessus”.* Voilà pourquoi le MR a réclamé que soit réunie la commission de l'Éducation. Demande qui a été refusée par la nouvelle majorité PS-CDH. *“M<sup>me</sup> Milquet (NdLR : la nouvelle ministre CDH en charge de l'Enseignement obligatoire) nous a indiqué que les 800 places prévues étaient en cours, poursuit-elle. Et c'est vrai, mais il eut été correct de donner aux familles un échéancier pour qu'elles puissent s'organiser”.*

Par ailleurs, *“une fois que ces 800 places étaient remplies, nous aurions aimé savoir combien d'enfants étaient*

*susceptibles de transhumance d'un bout à l'autre de Bruxelles”.* Et de commenter : *“Je suis entre dépitée et irritée de ne pas avoir eu de réponse car, aujourd'hui, on ne sait pas combien d'enfants sont encore sans école. Il y a une nonchalance.*

*On dirait que le gouvernement s'en fout”.* Pour l'élue MR, avec ce dossier *“d'une impréparation assez importante”*, la ministre Milquet *“a raté la marche de la rentrée”.*

## Réguler ? “Une solution de fausse facilité”

Françoise Bertieaux ne cache pas une autre de ses inquiétudes : *“A ce stade, j'espère que cette difficulté à créer les places ne va pas amener le gouvernement à la solution de fausse facilité de réguler”.* Pourquoi ? *“Parce que réguler, c'est priver les parents de certaines libertés de choix. C'est aussi mettre des critères préférentiels et, partant, choisir a priori quels enfants on punit”.*

Face au boom démographique en région bruxelloise, nul n'ignore que le plan d'urgence de création de places ne suffira pas pour répondre à la demande. Or, construire de nouvelles écoles prendra du temps et coûtera pas mal d'argent. Ce qui semble difficilement tenable vu le carcan budgétaire dans lequel se trouve la FWB : il faudrait économiser environ 650 millions sur l'ensemble de la législature. Pour Françoise Bertieaux, il convient donc d'*“ouvrir le financement des places d'école au privé”.*

En outre, au cours des cinq prochaines années, *“il y a deux réalités de terrain”*, qui devront trouver à être financées : le refinancement de l'Enseignement supérieur – les recteurs réclament 100 millions, là où la Déclaration de politique communautaire prévoit 106 millions pour refinancer l'ensemble de l'Enseignement supérieur... – et le renforcement de l'aide aux directeurs du fondamental.

## “La moyenne à 10/20 est un leurre”

Enfin, en matière d'Enseignement supérieur. Le décret “Paysage” porté par le ministre Jean-Claude Marcourt (PS) ramène le seuil de réussite de 12 à 10/20 à partir de 2014-2015.

*“Il faut arrêter avec ce leurre du 10/20”,* dénonce M<sup>me</sup> Bertieaux. Elle développe : *“C'est très dangereux parce que l'étudiant ne saura plus très bien quel sera le niveau d'attente du prof pour le coter car certains profs mettront un 10 pour ce que valait un 12 avant. Ce sera soit le carnage soit le nivellement par le bas. En tout cas, ce n'est pas clair”.*

Voilà pourquoi Françoise Bertieaux, Willy Borsus et Jacques Brotchi ont déposé une proposition de

décret visant à restaurer le système de cotation antérieur. "Nous voulons rouvrir le débat, assure la chef de groupe. En outre, il y a eu tout ce cafouillage pendant l'été sur la lettre de Marcourt sur une application anticipée, donc illégale, du décret. Ici aussi, l'année a commencé avec de mauvais messages. Comme pour le fondamental, le ministre Marcourt a raté la marche de la rentrée."

**Stéphanie Bocart**

**"Il y a une nonchalance. On dirait que le gouvernement de la Fédération s'en fout."**

**FRANÇOISE BERTIEAUX**  
Chef de groupe MR.

**Nul n'ignore que le plan d'urgence de création de places ne suffira pas pour répondre à la demande.**